

États financiers de

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2026



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de La Marche des dix sous du Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Marche des dix sous du Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2026;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport de l'auditeur, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes de bienfaisance, l'entité tire des produits de dons de bienfaisance dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'entité.

Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants :

- des actifs à court terme présenté dans les états de la situation financière au 31 mars 2026 et au 31 mars 2025;
- des produits tirés de la philanthropie et des subventions non gouvernementales ainsi que de l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges présentés dans les états des résultats pour les exercices clos le 31 mars 2026 et le 31 mars 2025;



Page 2

- des soldes de fonds non affectés, à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, présentés dans les états de l'évolution des soldes de fonds pour les exercices clos le 31 mars 2026 et le 31 mars 2025;
- de l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges présenté dans les états des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2026 et le 31 mars 2025.

Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2025, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le document « Rapport annuel 2026 », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le Rapport annuel 2026, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, à la date du présent rapport de l'auditeur.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



Page 4

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 21 juillet 2026

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

État de la situation financière

Au 31 mars 2026, avec informations comparatives pour 2025

	2026	2025
Actif		
Actifs à court terme		
Trésorerie et trésorerie affectée (note 3)	23 540 438 \$	22 772 201 \$
Débiteurs (note 4)	9 542 968	7 119 813
Montant à recevoir de la Société d'habitation à but non lucratif (la « SHBNL ») de la Marche des dix sous du Canada (note 5)	138 043	172 088
Charges payées d'avance	833 738	618 279
	34 055 187	30 682 381
Placements affectés (note 6)	15 275 956	15 756 501
Immobilisations (note 7)	28 738 779	18 236 940
	78 069 922 \$	64 675 822 \$

Passif et soldes de fonds

Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	10 774 197 \$	11 856 797 \$
Subventions de programmes inutilisées et produits reportés (note 9)	3 043 581	3 861 533
Avances gouvernementales	12 570 802	10 790 436
	26 388 580	26 508 766
Apports de capital reportés (note 10)	11 837 044	495 019
Total du passif	38 225 624	27 003 785
Soldes de fonds		
Fonds grevés d'une affectation interne		
Fonds investis dans des immobilisations corporelles	17 212 736	17 741 921
Réserve de fonctionnement [note 11 a)]	13 986 822	12 516 207
Réserve au titre des infrastructures [note 11 b)]	3 017 190	3 698 416
Réserve au titre des occasions stratégiques [note 11 c)]	5 627 550	3 715 493
	39 844 298	37 672 037
Engagements (note 13)		
	78 069 922 \$	64 675 822 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, présidente du conseil d'administration

_____, président du comité de risque et d'audit

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2026, avec informations comparatives pour 2025

						2026	2025
	Fonds d'administration	Fonds investis dans des immobilisations corporelles et incorporelles	Réserve de fonctionnement	Réserve au titre des infrastructures	Réserve au titre des occasions stratégiques	Total	Total
Produits							
Subventions gouvernementales	125 328 670 \$	208 727 \$	– \$	– \$	– \$	125 537 397 \$	125 373 811 \$
Frais relatifs aux services	45 388 045	–	–	–	–	45 388 045	39 063 240
Philanthropie et subventions non gouvernementales	6 692 365	–	–	–	–	6 692 365	6 234 738
Produits tirés des placements et autres produits (note 6)	5 405 771	219 399	774 535	22 346	54 440	6 476 491	3 866 965
	182 814 851	428 126	774 535	22 346	54 440	184 094 298	174 538 754
Charges							
Programmes de mission :							
Services de soutien communautaire (note 5)	127 208 097	–	–	–	–	127 208 097	120 567 217
Programmes d'adaptation des habitations et des véhicules (note 15)	16 012 372	–	–	–	–	16 012 372	15 978 012
Acquisition de compétences et emploi	15 484 501	–	–	–	–	15 484 501	17 173 726
Recherche et évaluation	338 631	–	–	–	–	338 631	551 188
Intervention et campagnes	901 744	–	–	–	–	901 744	491 203
	159 945 345	–	–	–	–	159 945 345	154 761 346
Philanthropie	3 478 697	–	–	–	–	3 478 697	3 934 633
Frais d'administration (note 5)	15 126 565	–	–	–	–	15 126 565	13 449 980
Amortissement des immobilisations (note 7)	–	1 084 334	–	–	–	1 084 334	657 123
Initiatives stratégiques	–	–	55 141	1 069 572	1 162 383	2 287 096	1 752 717
	178 550 607	1 084 334	55 141	1 069 572	1 162 383	181 922 037	174 555 799
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	4 264 244 \$	(656 208) \$	719 394 \$	(1 047 226) \$	(1 107 943) \$	2 172 261 \$	(17 045) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2026, avec informations comparatives pour 2025

		Fonds grevés d'une affectation interne				2026	2025
	Fonds d'administration	Fonds investi dans des immobilisations corporelles	Réserve de fonctionnement [note 11a)]	Réserve au titre des infrastructures [note 11b)]	Réserve au titre des occasions stratégiques [note 11c)]	Total	Total
Soldes de fonds, à l'ouverture de l'exercice	– \$	17 741 921 \$	12 516 207 \$	3 698 416 \$	3 715 493 \$	37 672 037 \$	37 689 082 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	4 264 244	(656 208)	719 394	(1 047 226)	(1 107 943)	2 172 261	(17 045)
Achat d'immobilisations	(127 023)	127 023		–	–	–	–
Virements interfonds [note 11d)]							
Virement vers la réserve de fonctionnement	(751 221)	–	751 221	–	–	–	–
Virement vers la réserve au titre des infrastructures	(366 000)	–	–	366 000	–	–	–
Virement vers la réserve au titre des occasions stratégiques	(3 020 000)	–	–	–	3 020 000	–	–
Soldes de fonds, à la clôture de l'exercice	– \$	17 212 736 \$	13 986 822 \$	3 017 190 \$	5 627 550 \$	39 844 298 \$	37 672 037 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2026, avec informations comparatives pour 2025

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	2 172 261 \$	(17 045) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	1 084 334	657 123
Amortissement des apports de capital reportés	(428 126)	(201 429)
Variation des profits latents sur des placements affectés (note 6)	214 682	159 919
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(2 423 155)	(502 806)
Montant à recevoir de la SHBNL	34 045	(50 350)
Charges payées d'avance	(215 459)	237 569
Créditeurs et charges à payer	(1 082 600)	16 656
Subventions de programmes inutilisées et produits reportés	(817 952)	174 073
Avances gouvernementales	1 780 366	2 617 181
	318 396	3 090 891
Activités de financement		
Réception des apports de capital reportés	1 238 977	53 321
Activités d'investissement		
Achat de placements affectés, montant net	265 863	(434 648)
Achat d'immobilisations	(1 054 999)	(53 321)
	(789 136)	(487 969)
Augmentation de la trésorerie et de la trésorerie affectée	768 237	2 656 243
Trésorerie et trésorerie affectée à l'ouverture de l'exercice	22 772 201	20 115 958
Trésorerie et trésorerie affectée à la clôture de l'exercice	23 540 438 \$	22 772 201 \$
Représenté par :		
Trésorerie non affectée	23 244 945 \$	22 460 588 \$
Trésorerie affectée	295 493	311 613
	23 540 438 \$	22 772 201 \$
Informations supplémentaires sur les opérations sans effet sur la trésorerie		
Réception des entrées d'immobilisations sans contrepartie	10 531 174 \$	— \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2026

1. Raison d'être de l'organisme

La Marche des dix sous du Canada (la « MDSC ») est un organisme de bienfaisance national enregistré qui s'engage à soutenir l'équité, à renforcer l'autonomie et à créer un véritable changement qui aidera les plus de huit millions de personnes atteintes d'un handicap au Canada à profiter pleinement de la richesse de leur vie.

L'organisme a évolué depuis ses débuts en 1951, année où la Fondation canadienne de la poliomyélite a été constituée en vue d'éliminer la polio. Lorsqu'elle a été reconstituée en tant qu'organisme comptant des membres provenant de l'ensemble du Canada, le conseil d'administration d'origine situé en Ontario a fondé l'organisme ontarien, soit la Rehabilitation Foundation for Poliomyelitics and the Orthopedically Disabled, connue sous le nom de La Marche des dix sous de l'Ontario (la « MDSO ») et constituée en 1957. La dénomination sociale de l'organisme a été par la suite changée pour Rehabilitation Foundation for the Disabled. En mai 2013, l'organisme sans but lucratif a été constitué sous le régime fédéral sous la dénomination La Marche des dix sous du Canada (la « MDSC »). La MDSC exerce actuellement toutes les activités.

Ces états financiers comprennent les actifs, les passifs, les produits et les charges de la MDSC. La direction a choisi comme méthode comptable de fournir par voie de notes les informations concernant l'organisme contrôlé, tel qu'il est mentionné à la note 5. Les actifs, les passifs, les produits et les charges de l'entité contrôlée ne sont pas inclus dans les états financiers.

La MDSC est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et elle est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat.

Les programmes de la MDSC comprennent les éléments suivants :

- a) Les Services de soutien communautaire – Services essentiels visant à aider les personnes souffrant de handicaps ou de traumatisme crânien à vivre de façon autonome chez elles et dans la collectivité, notamment les services d'auxiliaires dans la communauté, les services de logement supervisé, les services d'aide aux personnes atteintes d'un traumatisme crânien, le programme Après un AVC et les Cliniques médicales du Nord.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2026

1. Raison d'être de l'organisme (suite)

- b) Les programmes d'acquisition de compétences et d'emploi – Programmes et services favorisant un développement sain, l'intégration dans la communauté, l'emploi et la sécurité financière pour les personnes atteintes de handicaps et leur famille, et ce, à toutes les étapes de leur vie. Les programmes comprennent des programmes d'acquisition de compétences et de soutien à la transition pour les enfants et les jeunes, des programmes virtuels d'acquisition de compétences, des services d'évaluation spécialisés, des formations axées sur des compétences professionnelles, des services de placement en emploi ainsi que de la formation et du soutien technologiques.
- c) Les Programmes d'adaptation des habitations et des véhicules – Programmes visant à aider les personnes qui ont un handicap et les aînés à optimiser leur sécurité et leur autonomie grâce à des subventions gouvernementales destinées à accroître l'accessibilité à leur habitation et/ou à leur véhicule au moyen de rénovations et de modernisations.
- d) La Recherche et l'évaluation – Initiatives et projets spéciaux visant à comprendre les besoins et les expériences des personnes atteintes de handicaps et à éclairer la conception et l'amélioration continue de programmes et services à forte incidence axés sur les personnes.
- e) Le programme Intervention et campagnes – Programmes et activités dont l'objectif est de faire progresser la vision de la MDSC d'une société inclusive et sans obstacles, y compris des interventions menées par l'organisme et les clients visant la promotion de lois, de politiques et de financement qui accroissent l'équité et les possibilités pour les personnes vivant avec un handicap et qui améliorent la qualité de vie de celles-ci.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de Comptables professionnels agréés du Canada*.

a) Comptabilisation des produits

La MDSC a recours à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les subventions gouvernementales et non gouvernementales, les frais relatifs aux services et les autres produits sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et reportés jusqu'à ce qu'ils soient gagnés. Les subventions gouvernementales liées aux immobilisations sont reportées et amorties au même taux que les immobilisations connexes.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2026

2. Principales méthodes comptables (suite)

a) Comptabilisation des produits (suite)

Les subventions de programmes inutilisées et les produits reportés représentent des fonds reçus à l'égard de programmes spécifiques, qui sont comptabilisés à titre de produits au moment où les charges connexes sont engagées et comptabilisées.

Les produits tirés de la philanthropie comprennent les produits tirés du publipostage direct, des fondations, de Centraide, des campagnes communautaires, des événements spéciaux, des jeux de bienfaisance, des legs et des autres dons, et ils sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou lorsqu'ils sont à recevoir lorsque le montant à recevoir peut être estimé raisonnablement et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les promesses de don sont uniquement comptabilisées à titre de produits lorsque le don connexe est reçu.

Les produits tirés des placements sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les instruments financiers cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti, sauf si la direction a choisi de les comptabiliser à la juste valeur. La MDSC a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés relativement à l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés relativement à leur acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon le mode linéaire.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2026

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation annuel à la clôture d'un exercice s'il existe des indications d'une dépréciation. Lorsqu'il existe des indications de dépréciation, la MDSC détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le montant prévu ou le calendrier des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier. Dans l'affirmative, la valeur comptable de l'actif financier est réduite au montant le plus élevé entre la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier et la valeur de réalisation attendue par la MDSC à l'égard de tout bien affecté en garantie. Si des événements et des circonstances viennent à changer au cours de périodes futures, la perte de valeur connexe est reprise jusqu'à concurrence de l'amélioration dans la mesure où elle ne vient pas dépasser la charge de dépréciation initiale.

Les placements affectés comprennent les fonds communs, qui sont évalués en fonction de la valeur des parts fournie par l'administrateur des fonds et représentent la quote-part de la MDSC des actifs nets sous-jacents selon leur juste valeur établie en fonction des cours de clôture des marchés. La variation de l'écart entre la juste valeur et le coût des placements à l'ouverture et à la clôture de chaque exercice est reflétée à l'état des résultats.

La valeur comptable de la trésorerie et de la trésorerie affectée, des débiteurs, du montant à recevoir de la SHBNL, des créditeurs et charges à payer et des avances gouvernementales se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers.

À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la MDSC n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt, de change, de marché, de liquidité ou de crédit important découlant des instruments financiers.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et le terrain est comptabilisé au coût réputé. L'amortissement est comptabilisé selon les modes et les taux annuels suivants, qui devraient amortir le coût net des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative.

Immobilisations	Mode	Taux
Bâtiments	Mode linéaire	25 à 40 ans
Matériel, équipement, matériel informatique et logiciels	Mode linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Mode linéaire	Échéance du loyer connexe

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2026

2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Immobilisations (suite)

Le seuil de comptabilisation à l'actif pour les immobilisations est fixé à 5 000 \$. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la MDSC de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont ramenées à leur juste valeur ou au coût de remplacement pour tenir compte de la dépréciation partielle lorsque les conditions indiquent que les actifs ne contribuent plus à la capacité de la MDSC de fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou le potentiel de service associé aux immobilisations est inférieur à leur valeur comptable nette.

d) Services bénévoles

Des bénévoles consacrent un nombre d'heures significatif à aider la MDSC à assurer la prestation de ses services et son administration, ainsi que les activités de son conseil d'administration et ses activités de services-conseils. Étant donné qu'il est difficile d'établir la juste valeur de ces services bénévoles, ceux-ci ne sont pas comptabilisés au sein des états financiers.

e) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

f) Accords d'infonuagique

La MDSC a choisi d'appliquer la mesure de simplification prévue par la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-20, « Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client ». Les coûts entrant dans le champ d'application de la Note d'orientation sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Pour l'exercice, les initiatives stratégiques et les frais d'administration présentés dans l'état des résultats comprenaient un montant de 1 442 067 \$ (895 662 \$ en 2025) au titre des coûts liés aux accords d'infonuagique.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2026

3. Trésorerie affectée

La trésorerie et la trésorerie affectée comprennent une trésorerie affectée à des campagnes de philanthropie par l'entremise d'activités de bingo et de loterie de 295 493 \$ (311 613 \$ en 2025).

4. Débiteurs

	2026	2025
Frais relatifs aux services	5 203 587 \$	5 292 427 \$
Coût recouvrable au titre des biens	291 008	388 659
Taxe de vente harmonisée	493 802	469 676
Frais relatifs aux programmes	490 120	12 812
Autres	3 064 451	956 239
	9 542 968 \$	7 119 813 \$

5. Organisme contrôlé

La MDSC contrôle la Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous du Canada (la « SHBNL »), qui n'est pas consolidée au sein des présents états financiers :

La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous de l'Ontario, maintenant connue sous le nom de SHBNL, était auparavant enregistrée au niveau provincial, et elle a été constituée en société sans capital social par la MDSC le 2 juin 1992. L'organisme a reçu une approbation de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en mai 2013.

La SHBNL a été constituée afin de fournir et d'exploiter des logements supervisés accessibles et abordables principalement pour les personnes qui ont des handicaps physiques. La SHBNL est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et elle est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat.

Les états financiers de la SHBNL sont préparés conformément aux conventions comptables prescrites applicables aux programmes d'habitation à but non lucratif provinciaux et fédéraux, comme le stipulent les lignes directrices établies par la municipalité régionale de Halton, fondatrice principale de celle-ci.

La MDSC nomme tous les membres du conseil d'administration de la SHBNL et, par conséquent, elle exerce un contrôle sur cette dernière.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2026

5. Organismes contrôlés (suite)

Les transactions conclues avec la SHBNL au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

- a) Un montant de 8 736 \$ (8 736 \$ en 2025) compris dans les frais d'administration au titre de la somme versée par la SNBNL à la MDSC en contrepartie de services offerts relativement aux immeubles de la SHBNL, autres que l'immeuble Jean and Howard Caine Apartments. En effet, la MDSC ne se fait pas rembourser la valeur des services qu'elle offre à l'égard de ce dernier.
- b) La MDSC loue une partie des locaux de la SHBNL et verse un loyer à celle-ci. Des charges totales de 58 167 \$ (56 748 \$ en 2025) sont incluses dans le poste « Services de soutien communautaire ».
- c) Un montant de 107 988 \$ (117 813 \$ en 2025) versé par la MDSC à la SHBNL au titre des coûts des services publics pour les lieux de prestation de services, qui a été financé dans le cadre du soutien à la prestation de services de la MDSC est inclus dans le poste « Services de soutien communautaire ».
- d) Un montant de 35 145 \$ (néant en 2025) est inclus dans le poste « Service de soutien communautaire » relativement au soutien fourni par la MDSC à la SHBNL au titre des coûts de nettoyage et de réparation.

Le montant à recevoir de la SHBNL s'établit comme suit :

	2026	2025
En 2018, la SHBNL a signé avec la MDSC un billet visant un prêt de 75 000 \$ afin de soutenir l'agrandissement de l'immeuble Standing Oaks à Sarnia. Le prêt est remboursable à vue et porte intérêt sur une base annuelle au taux préférentiel majoré de 1 %, mais le solde du capital et des intérêts courus est remboursable au plus tard le 31 mars 2034.	45 350 \$	51 050 \$
En 2010, la SHBNL a signé avec la MDSC un billet visant un prêt de 251 500 \$ afin d'acquérir un terrain et un immeuble à Sudbury. Le prêt est remboursable à vue et porte intérêt sur une base annuelle au taux préférentiel majoré de 1 %, mais le prêt est remboursable au plus tard le 31 mars 2034.	81 783	93 783
Intérêts à recevoir sur le billet de Sudbury	13 955	13 955
Montants à recevoir de (à payer à) la SHBNL relativement à des charges diverses	(3 045)	13 300
	138 043 \$	172 088 \$

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2026

5. Organismes contrôlés (suite)

Les tableaux suivants présentent un résumé de l'information financière extraite des états financiers de la SHBNL, qui n'est pas incluse dans les présents états financiers de la MDSC.

	2026	2025
Actifs à court terme	1 325 651 \$	1 300 976 \$
Immobilisations	10 645 769	10 673 711
	11 971 420 \$	11 974 687 \$
Passifs à court terme	747 202 \$	719 391 \$
Emprunts hypothécaires – à long terme	1 309 000	1 708 643
Apports de capital reportés	8 684 593	8 454 804
	10 740 795	10 882 838
Soldes de fonds	1 230 625	1 091 849
	11 971 420 \$	11 974 687 \$
	2026	2025
Produits	2 003 115 \$	1 991 313 \$
Charges, y compris l'amortissement de 698 106 \$ (657 763 \$ en 2025)	1 936 364	1 894 477
Excédent des produits par rapport aux charges	66 751 \$	96 836 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)		
Activités de fonctionnement	395 602 \$	478 210 \$
Activités de financement	199 237	79 269
Activités d'investissement	(605 643)	(320 334)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie	(10 804) \$	237 145 \$

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2026

6. Placements affectés

	2026	2025
Fonds communs – réserve au titre des occasions stratégiques	2 108 457 \$	3 299 639 \$
Fonds communs – réserve au titre des infrastructures	607 154	1 662 886
Fonds communs – fonds d'administration	12 560 345	10 793 976
	15 275 956 \$	15 756 501 \$

Les profits et pertes latents sur les placements affectés sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements et autres produits dans l'état des résultats, et répartis entre les fonds grevés d'une affectation interne.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, la variation des profits latents sur les placements affectés s'établissait comme suit :

Réserve au titre des occasions stratégiques	(32 008) \$	67 871 \$
Réserve au titre des infrastructures	(18 812)	27 409
Réserve de fonctionnement	265 502	64 639
	214 682 \$	159 919 \$

7. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2026 Valeur comptable nette	2025 Valeur comptable nette
Terrains	7 079 758 \$	– \$	7 079 758 \$	7 079 758 \$
Bâtiments	21 241 074	454 034	20 787 040	9 791 651
Matériel, équipement, matériel informatique et logiciels	4 353 716	3 604 753	748 963	1 249 790
Améliorations locatives	268 482	145 464	123 018	115 741
	32 943 030 \$	4 204 251 \$	28 738 779 \$	18 236 940 \$

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2026

7. Immobilisations (suite)

Le coût total des immobilisations acquises au cours de l'exercice s'est établi à 11 586 173 \$ (53 321 \$ en 2025), et il a été financé au moyen de subventions d'équipement de 11 459 149 \$ (53 321 \$ en 2025).

Les charges d'amortissement pour l'exercice ont totalisé 1 084 334 \$ (657 123 \$ en 2025), dont une tranche de 428 126 \$ (201 429 \$ en 2025) est liée aux immobilisations financées.

8. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer comprennent des sommes à remettre à l'État de 1 596 982 \$ (2 719 341 \$ en 2025) à l'égard des cotisations sociales, qui sont toutes à court terme.

9. Subventions de programmes inutilisées et produits reportés

La MDSC reçoit des gouvernements et d'autres sources de financement des fonds dont l'utilisation est restreinte à certains projets ou programmes. Les subventions de programmes inutilisées, autres que les subventions gouvernementales, représentent les fonds inutilisés relativement à des projets en cours à la clôture de l'exercice. Ces programmes exercent leurs activités de manière à se maintenir au seuil de rentabilité, et tout excédent des charges par rapport aux produits est financé à partir des dons ou des services tarifés ou encore reportés contre les subventions de fonctionnement annuelles. Étant donné la nature restrictive de ces subventions, tous les fonds excédentaires des programmes achevés sont retournés à leur source d'origine, ou encore intégrés aux produits généraux après que la MDSC a reçu l'approbation pertinente.

La MDSC a reçu plusieurs dons affectés à des fins particulières provenant de successions de donateurs, et ces dons sont inclus aux produits reportés. Ces apports sont reportés jusqu'à ce qu'ils soient dépensés selon les instructions laissées par le donateur.

Le tableau ci-dessous présente les variations des subventions de programmes inutilisées et des produits reportés :

	2026	2025
Solde à l'ouverture de l'exercice		
Apports reçus	3 861 533 \$	3 687 460 \$
Montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	22 072 233 (22 890 185)	24 532 808 (24 358 735)
Solde à la clôture de l'exercice	3 043 581 \$	3 861 533 \$

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2026

10. Apports de capital reportés

Le tableau suivant présente en détail les apports reçus à l'égard des achats d'immobilisations ainsi que l'amortissement de ces soldes.

	2026	2025
Solde à l'ouverture de l'exercice	495 019 \$	643 127 \$
Apports reçus	11 770 151	53 321
Montants comptabilisés à titre de produits	(428 126)	(201 429)
Solde à la clôture de l'exercice	11 837 044 \$	495 019 \$

Au 31 mars 2026, un montant de 311 002 \$ au titre des apports de capital reportés a été reçu, mais il n'a pas été dépensé (néant en 2025).

11. Fonds grevés d'une affectation interne

Par l'entremise de son conseil d'administration, la MDSC a affecté certains soldes de fonds grevés d'une affectation interne à titre de réserve à des fins particulières. Certaines charges incluses dans l'état des résultats ont été comptabilisées dans les fonds grevés d'une affectation interne conformément à leur utilisation prévue par le conseil d'administration. Les fonds liés à cette réserve seront investis dans des placements à long terme, et les produits tirés de ces placements seront réinvestis dans la réserve et les fonds destinés aux placements affectés connexes.

Ces fonds et leur affectation prévue sont décrits ci-dessous :

a) Réserve de fonctionnement

La réserve de fonctionnement doit servir à maintenir la prestation des programmes de base dans les secteurs où les besoins sont les plus criants, d'après les recommandations fournies par le comité des finances et le conseil d'administration.

Le montant minimal de 10 000 000 \$ affecté (10 000 000 \$ en 2025) est suffisant pour assurer la continuité de l'exploitation et la prestation des programmes malgré des changements temporaires ou à long terme du contexte financier. La réserve de fonctionnement joue un rôle actif et elle sera passée en revue et ajustée en réaction aux changements internes et externes.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2026

11. Fonds grevés d'une affectation interne (suite)

a) Réserve de fonctionnement (suite)

La réserve de fonctionnement ne doit pas remplacer une perte de financement permanente ni éliminer un manque à gagner récurrent dans le budget. La MDSC souhaite que la réserve de fonctionnement soit reconstituée dans un délai raisonnablement court au moyen de l'excédent des produits par rapport aux charges dans l'exercice suivant.

Le montant minimal visé pour la réserve de fonctionnement sera réévalué tous les cinq ans et confirmé chaque année lors de l'approbation du budget annuel présenté au comité des finances du conseil d'administration et inclus dans la présentation régulière de l'information financière.

b) Réserve au titre des infrastructures

La réserve au titre des infrastructures est constituée de fonds disponibles pour la réparation des immeubles de la MDSC et de ses locaux loués lorsqu'il n'y a pas d'autres sources de financement disponibles. En outre, cette réserve doit servir à soutenir des initiatives de renforcement des capacités et à accroître l'efficacité des activités de la MDSC au moyen de l'amélioration de l'infrastructure technologique.

Le montant visé pour la réserve au titre des infrastructures est de 3 000 000 \$ (3 000 000 \$ en 2025).

c) Réserve au titre des occasions stratégiques

Le conseil d'administration a grevé ces fonds d'une affectation interne afin de promouvoir la mission de la MDSC et de renforcer sa capacité organisationnelle au moyen d'initiatives ciblées.

Le montant visé pour la réserve au titre des occasions stratégiques est de 4 000 000 \$ (4 000 000 \$ en 2025).

d) Virements interfonds

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé le virement d'un montant de 4 137 221 \$ depuis le fonds d'administration, soit 751 221 \$ vers la réserve de fonctionnement (néant en 2025), 366 000 \$ vers la réserve au titre des infrastructures (néant en 2025) et 3 020 000 \$ vers la réserve au titre des occasions stratégiques (1 046 976 \$ vers réserve de fonctionnement en 2025).

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2026

12. Facilité de crédit

- a) La MDSC a conclu une convention de crédit pour obtenir une marge de crédit de 4 000 000 \$ (4 000 000 \$ en 2025) et une facilité sous la forme d'une lettre de crédit de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2025), garantie par une créance prioritaire sur la totalité des biens actuels et futurs de la MDSC. Aux 31 mars 2026 et 2025, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité.
- b) La MDSC dispose d'une marge de crédit-bail renouvelable non garantie sous la forme d'un contrat de location de 1 000 000 \$ (1 000 000 \$ en 2025). Aux 31 mars 2026 et 2025, aucun montant n'avait été prélevé sur cette marge de crédit.

13. Engagements

Contrats de location simple

Dans le cours normal des activités, la MDSC prend divers engagements opérationnels sous la forme de location d'équipement et de locaux. Les futurs paiements de loyers minimaux annuels se présentent comme suit :

	Équipement	Locaux	Total
2027	149 670 \$	3 217 491 \$	3 367 161 \$
2028	86 411	2 114 781	2 201 192
2029	23 500	1 433 759	1 457 259
2030	—	911 280	911 280
2031	—	398 727	398 727
Par la suite	—	482 256	482 256
	259 581 \$	8 558 294 \$	8 817 875 \$

14. Régime de retraite

La MDSC offre des prestations de retraite à la quasi-totalité de ses employés permanents par l'intermédiaire d'un régime à cotisations définies. Les employés permanents participants et la MDSC doivent verser des cotisations obligatoires selon les taux de cotisation établis. Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, la charge au titre des cotisations au régime de retraite de la MDSC s'est chiffrée à 2 396 534 \$ (2 285 437 \$ en 2025).

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2026

15. Programme d'adaptation des habitations et des véhicules de l'Ontario

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité exige la présentation des informations financières suivantes au titre du Programme d'adaptation des habitations et des véhicules de l'Ontario. Les produits sont inclus dans les produits provenant des subventions gouvernementales, et les charges sont incluses dans les charges liées aux Services de soutien communautaire dans l'état des résultats, comme suit :

	2026	2025
Produits	15 628 100 \$	15 638 711 \$
Charges		
Prestation des programmes	1 875 229	1 885 977
Adaptation d'habitations et de véhicules	13 752 871	13 752 734
	15 628 100	15 638 711
Excédent des produits par rapport aux charges	– \$	– \$

Le montant ci-dessus de 15 628 100 \$ (15 638 711 \$ en 2025) au titre des charges comprend un montant de 378 987 \$ (187 537 \$ en 2025) lié à l'administration du programme.

16. Opérations non monétaires

Au cours de l'exercice, la MDSC a reçu des entrées d'immobilisations de la part d'un tiers indépendant, sans contrepartie en trésorerie. Ces entrées ont été évaluées à la juste valeur en fonction de la valeur des coûts des immeubles sous-jacents engagés au nom de la MDSC. En conséquence, les immeubles et les apports de capital reportés ont augmenté de 10 531 174 \$.

17. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation de l'état des résultats adoptée pour l'exercice à l'étude.